

Lausanne, 22 février 2019

Famille Littoz-Monnet & Urwyler
Chemin de Belle-Source, no 2
1007 Lausanne
annabellelittoz@yahoo.com / ch.urwyler@gmail.com

Conseil Communal
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1002 Lausanne

Cher(e)s Membres du Conseil Communal,

Nous souhaitons par ce courrier vous transmettre une pétition des riverains de l'av. Marc-Dufour concernant les nuisances liées au trafic routier sur cet axe. (130 signatures)

Ces nuisances sont en premier lieu sonores, puisque (d'après le cadastre bruit de la ville de Lausanne) le bruit généré par les voitures est au-dessus des valeurs limites d'exposition pour les immeubles se situant en bordure directe de Marc-Dufour.

Nous avons également noté lors de nos discussions avec les habitants du quartier que les préoccupations concernant la sécurité des piétons sont très marquées, notamment pour les enfants qui sortent du Collège du Belvédère situé directement sur l'avenue Marc-Dufour.

Nous demandons donc aux autorités communales lausannoises de limiter la vitesse à 30 km/h au minimum sur le tronçon rond-point Mont-d'Or - Pont Marc-Dufour, et en englobant la zone du Collège Belvédère. Nous demandons également la mise en place d'un revêtement phono-absorbant sur l'avenue Marc-Dufour.

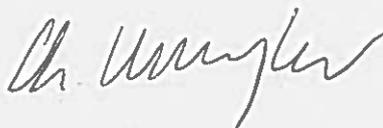
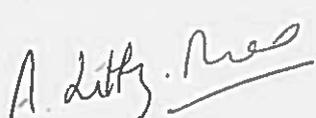
Nous pensons que ces mesures doivent entrer dans le cadre de changements plus larges visant à limiter la circulation des voitures au moins dans les zones résidentielles: mise en place de pistes cyclables, construction de lignes de tram, du M3 et ajout de lignes de bus dans la zone concernée (aucun bus ne lie notre quartier à la gare de Lausanne/Grancy, par exemple).

Nous avons limité notre récolte de signatures à la zone se situant dans le 'coude' de l'avenue Marc-Dufour, aux maisons de situant en surplomb de Marc-Dufour, partie en côte, et à quelques

immeubles se situant en bordure du même axe. Pour des raisons de disponibilité (nous sommes deux parents actifs travaillant à 100%, nous n'avons pas pu aller au-delà).

Nous sommes très heureux d'avoir récolté 130 signatures d'habitants du quartier et d'avoir ainsi la possibilité de pouvoir partager avec vous nos préoccupations collectives.

Avec nos meilleures salutations,



Annabelle Littoz-Monnet et Christoph Urwyler

Trop de bruit lié à la circulation sur Marc-Dufour !

Pétition des riverain.e.s de l'av. Marc-Dufour pour des mesures efficaces contre les nuisances du trafic routier

Près de 13'500 voitures par jour circulent sur l'av. Marc-Dufour ! Les riverain.e.s de l'av. Marc-Dufour, signataires de cette pétition, souffrent des nuisances **sonores générées par le trafic routier, de jour comme de nuit**. Celles-ci sont particulièrement fortes sur le tronçon qui part du rond-point du Mont-d'Or en direction du Pont Marc-Dufour, en raison de la **forme en côte de la route**. L'av. Marc-Dufour est **bordée de quartiers résidentiels** dont les immeubles sont très **proches de la route et donc directement exposés au bruit**. Les habitant.e.s signataires de la présente pétition demandent donc des mesures contre ces nuisances, en particulier à travers une réduction de la vitesse autorisée, à l'instar de celle qui a été introduite sur l'av. du Mont-d'Or.

Les soussignés demandent aux autorités communales lausannoises la mise en œuvre dans les meilleurs délais des mesures suivantes :

- Limitation de vitesse à 30 km/h au minimum sur le tronçon rond-point Mont-d'Or-pont Marc-Dufour avec construction de ralentisseurs afin que cette limitation soit respectée. Dans la mesure où les nuisances sonores sont les plus fortes aux heures à forte circulation, une limitation à 30km/h la nuit est souhaitable mais insuffisante.
- La mise en place d'un revêtement phono-absorbant sur l'avenue Marc Dufour

Nom	Prénom	Adresse	Signature
-----	--------	---------	-----------